

Délibération n°2025-01-02

Réf. Nomenclature « Actes » : 7.4

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Bureau d'information touristique - réhabilitation du local place Voltaire à Ussel

Nombre de membres du conseil	
En exercice	101
Présents	58
Pouvoirs	13
Votants	71

L'an deux mille vingt-quatre, le 13 février 2025, à 18h00, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 04 février 2025 par monsieur Pierre Chevalier, Président, s'est réuni à Ussel.

Aline Chevalier est nommée secrétaire de séance.

Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :

- Élus ayant donné pouvoir :**

Beynat Audrey	à	Aurélie Gibouret Lambert	Pannetier Martine	à	Sébastien Devallière
Calla Tony	à	Gilles Barbe	Parrain Céline	à	Philippe Pelat
Cronnier Pierrick	à	Philippe Brugère	Pesteil Michel	à	Jean-Pierre Guitard
Delpy Daniel	à	Jacqueline Cornelissen	Repezza Guillaume	à	Dominique Miermont
Laurent Nathalie	à	Pierre Coutaud	Ribeiro Sophie	à	Michèle Valibus
Le Royer Sandrine	à	Eric Ziolo	Ventadour Elisabeth	à	Françoise Talvard
Padilla-Ratelade Marilou	à	Christophe Arfeuillère			

- Élus excusés :**

Arnaud Gérard ; Badia Maryse ; Bauvy Claude ; Betoule Philippe ; Bézanger Joël ; Bodeveix Jean-Pierre ; Boyer Laurence ; Brindel Stéphane (représenté) ; Briquet Isabelle ; Brugère Jeremy (représenté) ; Calonne Vincent ; Chapuis Laëtitia ; Couderc Daniel (représenté) ; Coulaud Danielle ; Delbègue Jean-Pierre ; Escurat Daniel ; Faugeron Guy (représenté) ; Fonfrede Alain ; Galland Baptiste ; Gautier Stéphanie ; Granet Henri ; Jouve Patrick ; Lacrocq Michel ; Louradour Pierrick ; Monteil Christiane ; Nirelli Catherine ; Peyrat Nathalie ; Peyraud Serge ; Picard Nadine ; Prabonneau Sylvie ; Rougerie Christine ; Sarfati Laurent ; Saugeras Michel ; Simandoux Nelly (représenté) ; Vimou Barbara.

Le président explique qu'historiquement, le bureau d'information touristique (BIT) d'Ussel était présent « Place Voltaire » à Ussel. Depuis l'année dernière, l'accueil de la population locale et des touristes est réalisé rue Saint Martin à proximité de l'église.

Le local Place Voltaire nécessite une réhabilitation afin de permettre un accueil du public de qualité et d'avoir un lieu d'exercice adéquat et adapté pour le personnel de Tourisme Haute-Corrèze.

Cette réhabilitation concerne :

- La présence d'humidité, de salpêtre (infiltrations),
- L'absence de ventilation,
- Le manque d'isolation qui engendrait une consommation électrique élevée (isolation des murs et plafonds et changement des menuiseries),
- Le problème structurel de l'étage (démolition du plancher de l'étage et pose d'une nouvelle structure),
- Le manque d'un espace de restauration.

Divers diagnostics ont été effectués (plomb, amiante, structurel, énergétique). L'estimation des travaux et la maîtrise d'œuvre s'élèvent à un montant de 151 152,80 € HT soit 181 383,36 € TTC.

Les travaux consisteront à :

- Démolir le plancher de l'étage, l'escalier et les placards ;
- Isoler les murs et les combles ;
- Remplacer les menuiseries dont celles du toit ;
- Reprendre la toiture et consolider le solin ;
- Mettre aux normes l'installation électrique, pose d'un chauffe-eau, pose de radiateurs ;
- Installer une VMC ;
- Remplacer les sols ;
- Installer une kitchenette ;
- Poser un escalier normalisé.

Après en avoir délibéré favorablement à la majorité, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le projet de réhabilitation du local « Place Voltaire » ;
- **AUTORISE** le Président à lancer la consultation pour les marchés de maîtrise d'œuvre et de travaux ;
- **INSCRIT** les crédits nécessaires à la réalisation de ce projet, aux budgets 2025 et 2026 ;
- **AUTORISE** le Président à solliciter les aides pour ce projet ;
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet.

A la majorité	
Votants	71
Pour	53
Contre	5
Abstention	13

Pour extrait conforme,
Délibération certifiée exécutoire après réception de la
sous-préfecture,

À Ussel, le 13 février 2025

Le Président,
Pierre Chevalier

